

NEW YORK TIMES, LE 3 SEPTEMBRE 1967

## « Vietnam : 83% de participation malgré la terreur Viêt-Công »



En pleine campagne de bombardements sur le nord du Viêt-Nam en 1967, les États-Unis organisaient des élections pour qu'une partie de la population du sud-Viêt-Nam sous occupation choisisse un président. Onze ans plus tôt, ils avaient ouvertement violé les accords de Genève en annulant des élections générales sous contrôle international qui auraient sans aucun doute porté Hô Chi Minh au pouvoir. Détournant ouvertement la résolution N°1546 de l'ONU en 2004, Washington a de nouveau organisé une opération électorale en situation de guerre d'occupation, pour tenter de faire accepter une occupation illégale. Mais cette fois la plupart des leaders d'opinion s'inclinent devant cette « étape vers la démocratie ».

page 2

## Un consensus bipartisan contre l'ONU

TRIBUNES LIBRES  
INTERNATIONALES

Robin Cook se désole que même sur la question du Darfour, les États-Unis refusent de soutenir la Cour criminelle internationale. Dans le même temps, Newt Gingrich et George Mitchell présentent la mission parlementaire qu'ils co-président à propos de l'Organisation des Nations unies. Elle marque une étape décisive dans la politique étrangère du Congrès : désormais républicains et démocrates s'accordent contre l'ONU.

page 10

REPÈRE : 17 JANVIER 1562

## Le début des guerres de religion en France

Le 17 janvier 1562, à l'instigation du chancelier Michel de l'Hospital et de la régente Catherine de Médicis, le jeune roi Charles IX signe l'Édit de Tolérance afin d'apaiser la violence religieuse entre les nobles protestants et catholiques - violences entretenues par la rivalité entre la famille catholique des Guise et celle, protestante, des Condé. Deux ans auparavant, lors de la « conjuration d'Amboise », quelques centaines de nobles protestants avaient tenté d'enlever le jeune roi afin de le soustraire à l'influence des Guise, avant d'être tous massacrés.

Paradoxalement, l'Édit de Tolérance, en autorisant chaque camp à tenir sa propre milice, attise encore la haine entre les deux communautés. Le Parlement de Paris refuse de le ratifier et chacun se tient sur le qui-vive, prêt à en découdre. Le signal sera donné le 1er mars de la même année, quand 200 protestants du village de Wassy en Champagne, sont sauvagement massacrés dans leur temple par les soldats du duc de Guise. C'est le début d'une guerre civile qui ravagera le royaume pendant plus de trente ans. ■



## LES HAÏTIENS RÉCLAMENT LE RETOUR D'ARISTIDE

Les changements d'équipe au pouvoir organisés par les États-Unis depuis 2002 se transforment immanquablement en catastrophe. Après la Géorgie, c'est à Haïti qu'ont lieu les plus violents mouvements de protestation contre le nouveau gouvernement installé par Washington avec la complicité du Quai d'Orsay, début 2004. Sensée débarrasser l'île du « despote trafiquant de drogue » Jean-Bertrand Aristide, l'administration de Gérard Latortue a écarté du pouvoir tous les responsables du parti Lavalas. Le 17 décembre 2004, plus de 10 000 Haïtiens ont manifesté dans les rues de Cap-Haïtien pour réclamer le retour de l'ancien président. Cette semaine, un rapport publié par le Center for the Study of Human Rights de l'Université de Miami rend compte des violations quotidiennes des droits de l'homme dans la première « république nègre ». D'après l'équipe d'enquêteurs, la situation s'est considérablement dégradée sur place depuis le renversement du père Aristide. Leur rapport recense de nombreuses exécutions sommaires d'opposants par les forces de l'ordre et décrit une violence quotidienne, omniprésente sur l'île. Ils détaillent par ailleurs l'ampleur du soutien de la Maison-Blanche à Gérard Latortue lors du coup d'État de février 2004 et jusqu'à aujourd'hui. ■

New York Times, le 3 septembre 1967

# « Vietnam : 83% de participation malgré la terreur Viêt-Công »

**En pleine campagne de bombardements sur le nord du Viêt-Nam en 1967, les États-Unis organisaient des élections pour qu'une partie de la population du sud-Viêt-Nam sous occupation choisisse un président. Onze ans plus tôt, ils avaient ouvertement violé les accords de Genève en annulant des élections générales sous contrôle international qui auraient sans aucun doute porté Hô Chi Minh au pouvoir. Détournant ouvertement la résolution N°1546 de l'ONU en 2004, Washington a de nouveau organisé une opération électorale en situation de guerre d'occupation, pour tenter de faire accepter une occupation illégale. Mais cette fois la plupart des leaders d'opinion s'inclinent devant cette « étape vers la démocratie ».**



Nguyen Van Thiệu, président « élu » du Viêt-Nam en 1967, au Sud du 17<sup>e</sup> parallèle, par une partie de la population sous occupation états-unienne

Toute opération de propagande, surtout en situation de guerre, doit être envisagée sous des angles différents selon le public récepteur du message. Le feu vert est généralement donné par les décideurs lorsqu'ils estiment que l'opération proposée a un effet suffisamment positif sur les différentes parties. Dans le cas de l'organisation d'« élections » dans un pays occupé militairement, à l'intérieur de ce pays l'effet recherché est généralement d'apaiser la ferveur de

la résistance ; soit parce qu'elle craint l'autodétermination d'une population qu'elle contrôle par la terreur, soit parce qu'elle s'attend à en sortir renforcée et ne souhaite donc pas sacrifier de combattants inutilement avant l'échéance. Mais c'est aussi l'occasion de convaincre l'opinion, à l'extérieur du pays, des bonnes intentions de l'occupant pour justifier a posteriori une invasion. Une fois franchi le rideau de la propagande états-unienne qui domine les médias occidentaux, il nous apparaît clairement que l'opinion irakienne, surtout dans les milieux chiite du sud et kurde au nord, s'est prise au jeu des élections jusqu'à un certain point, espérant en tirer profit. L'embarras de l'administration états-unienne face aux revendications de victoire des dirigeants chiites souligne d'ailleurs toute l'ambiguïté de l'opération : brillante manœuvre de communication auprès de l'opinion occidentale, elle pourrait très bien devenir le sceau de la deuxième principale défaite militaire états-unienne de l'histoire, lorsque ces mêmes « Irakiens moyens », qui jusque là avaient donné une chance au projet de « démocratie » états-unien et voté pour ce qu'ils croyaient être le retrait des troupes d'occupation, perdront leurs illusions et rejoindront l'« armée des ombres ».

En effet les récentes déclarations de John Negroponte, l'« ambassadeur U.S. » qui gouverne véritablement l'Irak par les armes, évitent soigneusement la question du retrait des troupes. Il manque, face à lui, un leader de la trempe d'Hô Chi Minh qui puisse expliciter les objectifs stratégiques de la puissance occupante sous un angle différent (bases stratégiques permanentes et pétrole), réveillant ainsi la conscience du peuple irakien. On s'aperçoit ainsi à quel point les techniques de propagande et de division se sont perfectionnées depuis, mais aussi à quel point le soutien d'une grande puissance étrangère fait défaut à la Résistance irakienne.



Lorsqu'ont eu lieu les élections irakiennes organisées par les États-Unis le 30 janvier 2005, des blogueurs, puis des sites d'information alternative ont eu la bonne idée de les mettre en parallèle avec d'autres élections en situation d'occupation militaire, cette fois au Viêt-Nam du sud en 1967. Si les deux

situations présentent en effet beaucoup de similarités, elles méritent pourtant un éclairage encore plus large, en remontant jusqu'aux accords de Genève de 1954, afin que cette mise en parallèle révèle toute sa pertinence.



« Les terroristes tuent 26 personnes lors du vote »

D'une part, les accords de Genève qui furent signés en 1954, au lendemain de la défaite humiliante de la France à Diên Biên Phu, ne concernaient pas autant Paris que Washington, qui était la seule véritable force de négociation face au Vietminh. En permettant à la France de sauver la face, Washington l'entraîne du même coup pour de bon dans sa politique de « containment » de l'URSS, même si dès 1950, avec la guerre de Corée, le conflit s'était mué en une croisade anti-communiste franco-états-unienne.

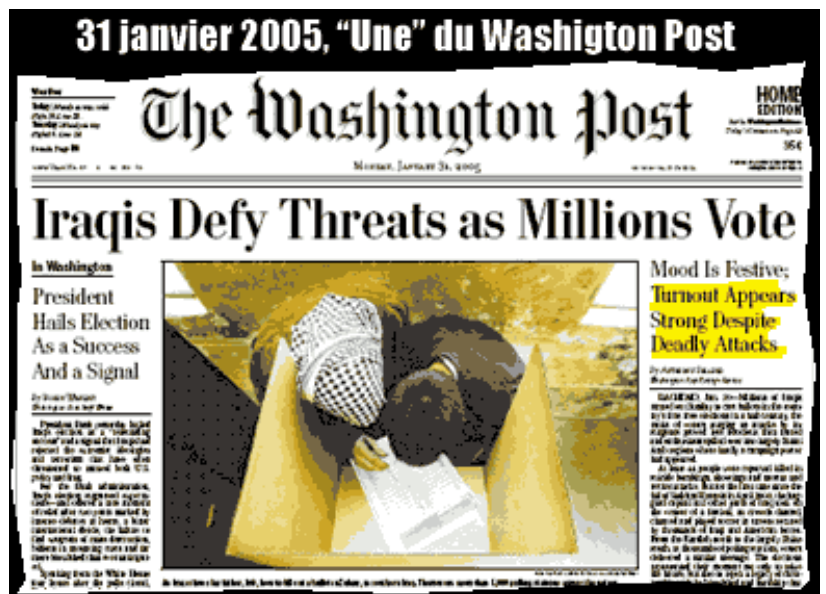
Les grandes lignes des accords de Genève étaient un cessez-le-feu sans condition, un partage du pays en deux au niveau du 17<sup>e</sup> parallèle et l'organisation d'élections libres dans l'ensemble du pays.

Hô Chi Minh fit preuve d'une bonne volonté exemplaire jusqu'à l'issue des négociations, et fit même montre d'un certain optimisme quant à la tenue des élections, car il faisait confiance au désir d'indépendance du sud, où en dehors de Saigon il était d'ailleurs très populaire. On estime en effet qu'il aurait largement remporté le scrutin, avec probablement plus de 70% des voix. Puis il confia progressivement ses doutes, de 1954 jusqu'en 1956, date à laquelle les élections générales au Viêt-Nam furent annulées sur décision de Washington. Entre temps, la police du régime fantoche de Diêm s'était employée à mettre à sac et à incendier les locaux de la Commission internationale de contrôle chargée de veiller à la bonne application des accords de Genève [1].

Cela n'est pas sans rappeler les circonstances mystérieuses de l'assassinat en 2003 de Sergio Vieira de Mello, représentant de l'ONU en Irak, avant que les États-Unis verrouillent le processus politique et rappellent ensuite l'ONU pour qu'elle joue un rôle secondaire, sans rôle de supervision, dans l'organisation des « élections ». On notera d'ailleurs sur ce point qu'il n'y eût pas davantage d'observateurs internationaux (ou au moins indépendants de Washington) le 30 janvier en Irak, que le 3 septembre 1967 au Viêt-Nam. Des élections, oui, mais pas de démocratie : contrairement à celles qui devaient se tenir en 1954, les élections de 1967 ne concernaient que le Viêt-Nam du sud, et il s'agissait de choisir parmi des candidats autorisés par les forces d'occupation. Dès lors que tout représentant de la Résistance est considéré comme « terroriste » et donc criminel, il ne peut en effet participer au processus électoral. Aussi est-il important de répéter qu'une élection en territoire occupé n'impliquant pas les forces politiques de la Résistance ne peut en aucun cas ressembler à la « démocratie ».



La Résolution N° 1546 (2004) de l'ONU, adoptée le 8 juin 2004 par le Conseil de sécurité, prévoyait « la fin de l'occupation » et qu'« un gouvernement intérimaire entièrement souverain et indépendant assume la pleine responsabilité et la pleine autorité dans le pays d'ici au 30 juin 2004 ». La seule possibilité pour que l'occupation se prolonge était, selon cette même résolution, qu'un gouvernement souverain le demande. Nous avons donc assisté à un tour de passe-passe juridique exemplaire : le « transfert de souveraineté » au gouvernement nommé par l'occupant qui à son tour a demandé la prolongation de l'occupation. La même résolution (Article 4 c) exigeait « La tenue d'élections démocratiques au suffrage direct, avant le 31 décembre 2004 si possible et en tout état de cause le 31 janvier 2005 au plus tard. ». Voilà donc comment les Irakiens ont eu à subir cette supercherie démocratique en pleine occupation étrangère, avec malheureusement le concours de l'ONU.



« Les Irakiens défient les menaces alors que des millions de personnes se rendent aux urnes »



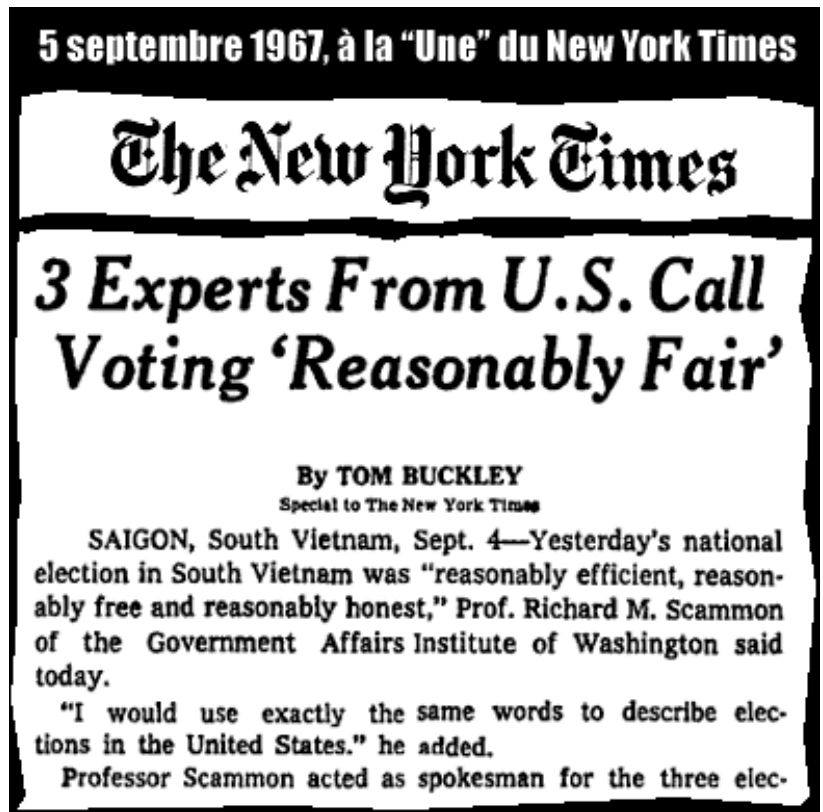
« Les élections vietnamiennes acclamées aux U.S. comme "un pas décisif" »

Rien de surprenant alors qu'un régime fantoche militaire, celui de Nguyen Van Thieu, en soit sorti vainqueur au Viêt-Nam. Quant à l'authenticité du scrutin, les rares chercheurs ayant travaillé sur cet événement presque oublié par l'histoire commentent [2] :

« Nombre de Vietnamiens avaient des doutes quant à l'intégrité du processus électoral. Un homme d'affaires vietnamien commenta : "99% des gens pensent que c'est une élection frauduleuse, mais ils votent parce que c'est ce qu'on attend d'eux." Des signes donnaient à penser que la participation massive était surtout à mettre sur le compte de pressions et de menaces de représailles subies par ceux qui ne se présenteraient pas aux urnes. Étant donné que les responsables électoraux avaient tamponné les cartes d'identité, on soupçonnait généralement que l'absence de ce "symbole de loyauté" envers le gouvernement soit la cause de problèmes ultérieurs, voire même de soupçons d'appartenance au Viêt-Cong. »



« Les Irakiens enthousiastes se pressent aux urnes »



« 3 experts U.S. jugent le scrutin "raisonnablement juste" »

La méthode choisie en Irak était cette fois le marquage corporel : de l'encre bleue sur le doigt, gage de loyauté après un rituel de passage signifiant pour les Irakiens l'allégeance à l'occupant, et pour les plus naïfs, de l'étranger, l'intégration à la grande communauté « démocratique » de ceux qui votent. Qu'importe que les non-votants soient publiquement stigmatisés pour leur choix qui est pourtant tout aussi démocratique ; le fait de voter serait en soi un acte de foi démocratique.



« Le taux de participation en Irak défie la violence »

4 septembre 1967, page 2 du New York Times

# The New York Times

## U.S. ENCOURAGED BY VIETNAM VOTE

Officials Cite 83% Turnout  
Despite Vietcong Terror

By PETER GROSE  
Special to The New York Times

WASHINGTON, Sept. 3— United States officials were surprised and heartened today at the size of turnout in South Vietnam's presidential election despite a Vietcong terrorist campaign to disrupt the voting. According to reports from Saigon, 83 per cent of the 5.85 million registered voters cast their ballots yesterday. Many of them risked reprisals threatened by the Vietcong.

« Les États-Unis encouragés par le vote vietnamien »

En août 1967, la popularité aux États-Unis de la guerre menée par le président Johnson est au plus bas (33% soutiennent cette politique, pour 53% qui la rejettent. Source : D.M. Barret, *Uncertain warriors : Johnson and his Vietnam advisers*). Le Congrès et l'opinion publique soutiennent la politique qui consiste à maintenir un Viêt-Nam du sud « libre », mais pas les moyens ; à savoir les bombardements massifs sur le nord et toujours plus de soldats sur place (500 000 au plus fort du déploiement en 1968) avec les pertes que cela implique. Johnson cherche donc à justifier l'engagement militaire comme un sacrifice pour le soutien d'un gouvernement « élu et légitime » représentant la volonté des sud-Vietnamiens. Sur le taux de participation, les conclusions des chercheurs étaient tout aussi éloquentes [3] :

« Selon les estimations U.S. officielles, près d'un tiers des 17 millions d'habitants du sud-Viêt-Nam se trouvait en territoire contrôlé par le Viêt-Công et ne put donc pas voter. Le gouvernement lui-même a disqualifié des dizaines de milliers d'électeurs, et nombre de bouddhistes, victimes de mauvais traitement par la junte, boycottèrent les élections. De plus, le ticket militaire de Thieu et Ky ne reçut que 35% des suffrages, loin d'un mandat populaire. Les règlements électoraux imposés par la junte stipulaient qu'aussi bas que puisse être le pourcentage de votes obtenus par un candidat vainqueur, il n'y aurait pas de second tour, car cela aurait permis à des candidats civils de joindre leurs forces lors d'un second scrutin. ».

Le 1er septembre 1966, plus de douze ans après les accords de Genève et presque un an jour pour jour avant les « élections » tragi-comiques de Saigon, le général de Gaulle réaffirmait lors de son « coup d'éclat » de Phnom Penh son attachement au respect de ces accords qui devaient mettre fin à toute occupation étrangère avant la tenue d'élections libres dans l'ensemble du Viêt-Nam. Il exprimait par ailleurs son inquiétude à propos de l'escalade militaire états-unienne, qui devenait selon lui « de plus en plus menaçante pour la paix mondiale ». On pourrait pousser la logique du parallèle très loin, et juger l'attitude de notre gouvernement actuel, qui se réclamait traditionnellement de



l'héritage gaulliste, en la confrontant à celle de son père spirituel, intransigeante dans une situation similaire sur le plan des lois et conventions internationales. Mais ce n'est pas là toute la réalité. La réalité, c'est également qu'au Viêt-Nam, il n'y avait pas de pétrole.

**Jack Naffair**

**Arthur Lepic**

---

[1] « Hô Chi Minh », par Jean Lacouture, éditions du *Seuil*, 1969.

[2] Dans « The Vietnam experience : America takes over, 1965-67. », par un collectif de chercheurs, *The Boston Publishing Company* (épuisé), cité par Bill Christison dans *Counterpunch* du 4 février 2005.

[3] « The Vietnam experience : America takes over, 1965-67. », Op. Cit.

---

## Voltaire

*Voltaire* est le magazine quotidien d'analyses internationales de l'association « Réseau Voltaire pour la liberté d'expression » qui en détermine la ligne éditoriale. *Voltaire* est publié par les Éditions

Thomas Paine, 8, rue Auguste-Blanqui, 93200 Saint-Denis, France (SARL de presse 448 286 203 RCS Bobigny).

**Directeur de la publication** : Thierry Meyssan.

ISSN 1762-5157. Dépôt légal à parution. *Voltaire* est publié 200 fois par an et distribué à ses abonnés par courrier électronique au format PDF.

**Prix au numéro** (AlloPass) : Allemagne 1,85 €, Belgique 1,12 € ; Canada 3 \$ ; Espagne 1,09 € ; France 0,56 € ; Hong-Kong 1 \$ ; Luxembourg 2,23 € ; Nouvelle-Zélande 2,99 \$ ; Pays-Bas, 1,15 € ; Royaume-Uni 1,5 £ ; Suisse 2,5 FS.

**Abonnements**

trimestriel : particuliers 20 €, institutions et sociétés 50 €.

annuel : particuliers 72 €, institutions et sociétés 180 €.

Paiement électronique sécurisé : [www.reseauvoltaire.net/abonnement.php](http://www.reseauvoltaire.net/abonnement.php) .

---

# Un consensus bipartisan contre l'ONU

## Analyse

Kanan Makiya, intellectuel irakien collaborationniste, se félicite dans le *Wall Street Journal* et *Gulf News* de la forte participation aux élections irakiennes. Il y voit une condamnation populaire du terrorisme. Cependant, les chiffres les plus contradictoire circulent sur cette participation et les observateurs internationaux qui pourraient les vérifier n'ont pas été autorisés à remplir leur mission. En outre, comme nous l'avons déjà noté dans ces colonnes, chacun a son interprétation du scrutin, mais sur place, les partis Kurdes ont appelé à voter pour l'indépendance et les partis chiites contre l'occupation. Surtout, Kanan Makiya tient un discours contradictoire : il dénonce la dictature ba'asiste qui, selon lui, visait à gommer les identités ethniques, mais appelle les nouveaux parlementaires à se prononcer sur le projet de constitution en faisant abstraction des identités ethniques. Bref, la laïcité du Ba'as était un crime, mais il faut admettre que sans laïcité, l'Irak éclaterait.

De leur côté, l'ambassadeur des États-Unis en Irak, John Negroponte, et le commandant en chef de la Force multinationale, le général George W. Casey, célèbrent dans le *Guardian* ce jour où, en faisant voter les Irakiens, ils ont vaincu la peur du terrorisme. Derrière cette fanfaronnade se cache un cynisme sans bornes. Les États-Unis ont été contraints d'organiser ces élections, faute de quoi le gouvernement de transition serait devenu illégal et leur présence en Irak à sa demande aussi.

Le républicain Newt Gingrich et le démocrate George Mitchell présentent dans le *Washington Times* la mission parlementaire qu'ils co-président à propos de l'ONU. Selon eux, l'Organisation ne parvient pas à surmonter la crise du Darfour, le scandale du programme pétrole contre nourriture et celui des viols commis par des casques bleus au Congo. Ils proposeront donc des réformes

pour « renforcer » l'ONU, mais à la différence de leurs prédécesseurs, ils les concevront en fonction des intérêts US et non de ceux, supposés, de la communauté internationale. Notons que, par sa composition, cette mission parlementaire marque une étape décisive dans la politique étrangère du Congrès : désormais républicains et démocrates partagent la même intention de détruire le droit international et de ravalier l'ONU au rôle de courroie de transmission de l'impérialisme états-unien. Ce sont les Etats-Unis, seuls, qui détermineront à l'avenir ce qui est bon pour la communauté internationale. L'ancien ministre britannique Robin Cook s'interroge dans le *Guardian* sur l'avenir du Tribunal pénal international. Les Etats-Unis ne veulent en aucun cas qu'une juridiction permanente puisse exister, devant laquelle ils auraient à rendre des comptes, et préfèrent des tribunaux *ad hoc*, pour les seuls conflits où ils sont vainqueurs. Il s'en suit qu'aucune justice n'est possible dans les temps où elle est nécessaire. Au fait, en quoi juger les exactions commises au Darfour conduirait à incriminer des États-Uniens ?

À ce sujet, pour les amateurs de show-bizz humanitaire, John Prendergast de l'International Crisis Group cosigne une tribune dans le *Washington Times* avec l'acteur Don Cheadle. Joignant les bonnes intentions et la fibre émotionnelle, ils appellent à la prise de sanction contre le régime de Khartoum. L'exercice n'est pas nouveau : il consiste à amalgamer des situations différentes (ici établir un parallèle entre le génocide rwandais et les massacres soudanais grâce au dernier grand rôle de l'acteur, un directeur d'hôtel au Rwanda pendant le génocide) pour se dispenser d'analyse précise et énoncer avec fougue une conclusion politiquement correcte.

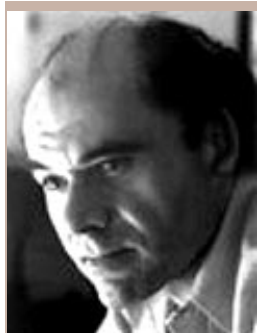
Shah Navaz Tanai, ex-dirigeant afghan pro-soviétique aujourd'hui réfugié au Pakistan, sort de son silence. Dans une interview à *RIA Novosti*, il dément être le mollah Omar et confirme que celui-ci vit toujours dans les montagnes afghanes. Il souligne que l'invasion du pays par les États-Unis, au prétexte du 11 septembre, n'est que la continuation et la conclusion de la guerre qu'ils livrèrent contre les Soviétiques.

La peur du communisme russe fait encore recette. Le *Corriere Della Sera*, qui a rendu public le projet de la Commission européenne d'interdire les symboles nazis et communistes, a interrogé à ce sujet Daniel Cohn-Bendit et, dans une bien plus longue interview, André Glucksmann. Pour le premier, toute censure est une limitation de l'intelligence, tandis que pour le second, le moment est venu de dé-communiser l'Europe de l'Est comme on a dé-nazifié l'Allemagne. Au passage, l'essayiste nous apprend que Saddam Hussein était la synthèse entre nazisme et communisme.

Le nouveau ministre de l'Intérieur ukrainien, Youri Loutsenko, déclare dans les *Izvestia* tout savoir du complot pour empoisonner Viktor Yuschenko, mais ne pas vouloir accuser les Russes sans preuves. Il se contente donc de les désigner comme suspects.

**Réseau Voltaire**

## Kanan Makiya



Ancien exilé irakien chiite et collaborateur de l'Iraqi National Congress d'Ahmed Chalabi, Kanan Makiya est l'auteur du Best seller *The Republic of Fear*. Il est le fondateur de l'Iraq Memory Foundation. Il est expert du cabinet de relations publiques Benador Associates.

## « L'obligation chiite »

Source : Gulf News

, Wall Street Journal

Référence : « The shiite obligation », par Kanan Makiya, *Wall Street Journal*, 7 février 2005.

« Secularism and democracy are the pillars of a united Iraq », *Gulf News*, 10 février 2005.

Quel que soit le résultat des élections en Irak, leur taux de participation s'inscrit déjà dans l'Histoire comme un événement majeur pour le futur du Moyen-Orient. Malgré les erreurs des forces d'occupation, on voit un vrai processus démocratique se mettre en place dans le monde arabe. Malgré le mauvais système électoral mis en place par l'ONU et les menaces contre les Irakiens, nous avons assisté à de vraies élections et pas à la célébration d'une autocratie comme c'est trop souvent le cas dans le monde arabe. Là, avec ces milliers de candidats, cette élection a permis un vrai choix permettant la découverte de la liberté aux Irakiens.

C'est pour cette raison que les élites politiques et intellectuelles arabes sont si hostiles. Elles ont martelé que la violence en Irak contre « l'occupation américaine » était légitime, mais la population a rejeté la violence en allant voter et la dénonciation du principe de démocratie par Zarkawi ne les a pas empêché de le faire en masse.

Les élections posent comme question essentielle la signification de ce qu'est « être Irakien » après Saddam Hussein. En effet, cette élection va conduire à la rédaction d'une constitution qui influencera l'identité irakienne. Je suis heureux de ce vote, mais je suis maintenant inquiet car je ne suis pas sûr que les prochains élus savent ce qui les attend. Ils vont devoir affronter une insurrection qui fait peser une perpétuelle menace physique sur les Irakiens, altérant leur comportement. Il va falloir également reconstruire un pays dont l'identité a été effacée par les ba'assites. Sous leur dictature, il n'y a pas eu de tentative pour mettre en place une domination sunnite comme certains chiites le croient, il y a eu une tentative de gommer toutes les identités autres que ba'assite. Il faut cependant reconnaître que le sectarisme anti-chiite s'est développé après l'insurrection de 1991.

Désormais, les chiites vont être majoritaires dans une assemblée qui va devoir reconstruire un pays éclaté. Dans la rédaction de la constitution, la question du fédéralisme et des droits des minorités sera centrale. La polémique qui est née de la possibilité pour des provinces où les minorités irakiennes sont majoritaires de censurer le prochain texte constitutionnel (ce qui montre que le respect du droit l'emporte sur le principe majoritaire) démontre que les chiites veulent avoir une position dominante. Le grand débat sera celui du rôle de la majorité chiite en Irak.

Il faut que le débat sur la constitution irakienne quitte sa dimension sectaire et que les parlementaires ne se voient plus en fonction de leur identité ethnique ou religieuse, mais qu'ils se conçoivent comme des Irakiens.

## John Negroponte, George W. Casey



Ancien organisateur des escadrons de la mort au Salvador et ancien ambassadeur des États-Unis à l'ONU, John Negroponte est ambassadeur des États-Unis en Irak.



Le général George W. Casey est commandant en chef de la force multinationales d'occupation en Irak.

### « Le jour où nous avons vaincu la peur »

Source : The Guardian

Référence : « The day we defeated fear », par John Negroponte et George Casey, *The Guardian*, 11 février 2005.

Le vote héroïque pour la liberté en Irak ne nous a pas surpris : tous les jours, nous voyons des preuves de la détermination et du courage irakiens. Une fois encore, comme en Afrique du Sud, au Salvador et en Ukraine, la démocratie s'est montrée plus forte que la peur. Les exemples des manifestations d'Irakiens contre la terreur que voulait inspirer l'insurrection pendant le vote sont nombreux.

Comme l'a dit, **George W. Bush**, le monde peut désormais entendre la voix des Irakiens libérés après des années de dictature. Le jour de l'élection a été un jour de fierté pour nos troupes et les ONG impliquées en Irak, mais lorsque le décompte des votes sera terminé, on constatera que c'est avant tout le vote des Irakiens. Les membres de l'Assemblée nationale irakienne vont rédiger une constitution qui permettra de désigner un gouvernement qui ne sera plus transitoire. Ce n'est pas une bonne nouvelle pour ceux qui se sont attaqués au processus électoral.

La constitution devra respecter les valeurs énoncées par la résolution 1546 de l'ONU et sa rédaction sera un test pour l'Irak. Plus la démocratie irakienne se développera, plus l'insurrection déclinera. Les États-Unis doivent aider les Irakiens à aller dans ce sens.

## Newt Gingrich, George Mitchell



Ancien président de la Chambre des représentants, Newt Gingrich siège au Conseil consultatif de la politique de Défense. Il est membre de l'American Enterprise Institute et de la Hoover Institution, administrateur de la Fondation for the Defense of Democracies et fondateur du Center for

### « ONU : 60 ans et à la croisée des chemins »

Source : Washington Times

Référence : « U.N. : 60 and at crossroads », par Newt Gingrich et George Mitchell, *Washington Times*, 9 février 2005.

A l'approche de son 60ième anniversaire, l'ONU fait face à de grands défis : le génocide au Darfour, le scandale du programme « pétrole contre nourriture » et les informations sur des crimes commis par des employés de l'ONU au Congo, jettent un doute sur la capacité de l'ONU à remplir les hauts objectifs pour lesquels elle a été créée.

L'ONU a besoin d'une réforme et tous les Américains devraient se sentir concernés car les enjeux mis en lumière par la Charte de l'ONU n'ont jamais eu autant d'importance. Il y a un vrai besoin d'une organisation internationale capable de gérer les problèmes du terrorisme, de la prolifération nucléaire, des violations des Droits de l'homme et des génocides, de stabiliser les régions après

Health Transformation. Il co-préside avec la Task Force on the United Nations créé par le Congrès états-unien.



Ancien sénateur états-unien et dirigeant de la majorité démocrate au Sénat, George Mitchell est président émérite de l'International Crisis Group. Il co-préside avec la Task Force on the United Nations créé par le Congrès états-unien.

des conflits et de répondre aux catastrophes naturelles. Nous sommes particulièrement préoccupés par ces questions. C'est pourquoi nous avons accepté la présidence d'une commission qui devra faire des propositions pour réformer l'ONU.

Nous pensons que notre travail sera différent de celui réalisé par d'autres commissions car :

- ▶ Nous nous concentrons sur l'ONU dans une perspective de défense des intérêts états-unien et pas ceux d'une obscure communauté internationale.
- ▶ Nous étudierons l'action de l'ONU sur le terrain et pas seulement à New York ou Genève.
- ▶ Nous rédigerons un plan d'action concret pour que les États-Unis renforcent l'ONU.
- ▶ Notre commission ne sera pas composée que de politiciens.
- ▶ Cette commission recevra l'aide de grandes organisations : l'**American Enterprise Institute**, la **Brookings Institution**, la **Heritage Foundation**, le **Center For Strategic & International Studies**, le **Council on Foreign Relations** et la **Hoover Institution**.
- ▶ Nous allons travailler avec de nombreux experts qui veulent renforcer l'ONU.

## Robin Cook

Robin Cook est ancien ministre travailliste britannique des Affaires étrangères et des Relations avec le Parlement. Il a démissionné du gouvernement de Tony Blair juste avant la guerre en Irak pour marquer son opposition au conflit.

### « Si ce n'est pas au Darfour alors où ? »

Source : The Guardian

Référence : « If not in Darfur, then where ? », par Robin Cook, *The Guardian*, 11 février 2005.

La victoire des travaillistes en Grande Bretagne a eu pour conséquence heureuse en politique étrangère la ratification du traité instituant la Cour criminelle internationale, un texte que les conservateurs avaient toujours refusé et combattu. Nous avons également mobilisé les autres nations et fourni une aide financière aux petits pays pour qu'ils puissent envoyer une délégation à la conférence de Rome au cours de laquelle ce traité a été approuvé par 120 pays. Les États s'y opposant n'étant qu'une demi-douzaine. Il y a donc eu un consensus international, même si les États-Unis étaient du mauvais côté. Cette cour mettait fin à l'impunité des dictatures et je rêvais alors que les Pol Pot de l'avenir puissent comparaître et répondre de leur crime.

Aujourd'hui, la Cour doit travailler sur le plus grave crime contre l'humanité depuis sa mise en place : le nettoyage ethnique au Darfour, mais Washington s'y refuse. Depuis quatre ans en effet, les États-Unis mènent une offensive contre cette juridiction au nom de la croyance selon laquelle aucune institution internationale ne doit restreindre la possibilité d'action des États-Unis (« Aucun citoyen états-unien ne sera jugé par un Belge » avait déclaré un responsable du **département d'État** qui avait ainsi également montré qu'il savait bien où se trouvait La Haye). Aujourd'hui, **Condoleezza Rice** fait du lobbying pour que les crimes au Darfour soient jugés n'importe où, mais pas à la Cour criminelle

internationale. Il a été question qu'ils le soient par le tribunal sur le Rwanda alors que ce dernier se débat déjà pour réaliser sa tâche initiale. L'autre option est de créer un tribunal spécial, mais cela prendra plusieurs années et l'intérêt de la CCI est qu'elle peut être mobilisée rapidement. Aujourd'hui, des ministres nous expliquent qu'ils vont essayer de trouver un accord au Conseil de sécurité de l'ONU, mais cela veut dire que les États-Unis n'opposeront pas leur veto, ce qui est pourtant possible. **Tony Blair** doit enfin faire pression sur **George W. Bush** et doit lui rappeler ce qu'il lui doit.

## John Prendergast, Don Cheadle



John Prendergast est conseiller spécial de l'International Crisis Group. Il est ancien membre du National Security Council sur les affaires africaines et de l'US Institute of Peace



Don Cheadle est acteur. Il est nominé à l'Oscar 2005 du meilleur acteur pour son rôle dans *Hotel Rwanda*, où il joue un directeur d'hôtel rwandais pendant le génocide.

### « Sept tendances meurtrières au Darfour »

Source : Washington Times

Référence : « Seven deadly trends in Darfur », par Don Cheadle et John Prendergast, *Washington Times*, 10 février 2005.

Un an après que les alarmes habituelles aient été déclenchées, le feu fait toujours rage au Darfour. La semaine dernière les Janjaweed ont encore tué 100 personnes dans un village. Pourtant, malgré ces crimes, le bruit fait par le Conseil de sécurité de l'ONU et l'administration Bush et en dépit de l'accord signé entre Khartoum et les rebelles du sud du pays, les choses empirent au Darfour. La réponse internationale demeure confuse et inadéquate.

On peut voir sept tendances meurtrières en cours au Darfour : Le cessez-le-feu n'est pas respecté, mais cela ne provoque pas de réactions internationales. Les viols et les pillages augmentent depuis septembre. Le régime de Khartoum laisse les Janjaweed faire le sale boulot. Le gouvernement de Khartoum est en train de s'armer massivement malgré les « pressions » du Conseil de sécurité. L'accès à la région est limité pour les organisations humanitaires. Les groupes rebelles sont fragmentés, ce qui nuit au respect du cessez-le-feu. Aucune des parties ne s'engage vraiment dans les négociations de paix.

Il faut que la communauté internationale s'engage dans la mise en place d'un système de sanctions contre le régime de Khartoum et le menace d'envoie des responsables devant la Cour criminelle internationale et qu'elle aide l'Union africaine à sécuriser la région.

## Shah Navaz Tanai

Shah Navaz Tanai a été ministre de la Défense de l'Afghanistan pro-soviétique, dans le gouvernement Najibullah, avant de rentrer en opposition en mars 90 et de devenir, selon certains, un des pères du mouvement taliban. Il vit actuellement au Pakistan dans la ville de Ravalpindi.

### « Le temps de mon retour n'est pas encore venu, mais je reviendrai un jour à Kaboul »

Source : RIA Novosti

Référence : « ..... », par Shah Navaz Tanai, *RIA Novosti*, 10 Février 2005. Ce texte est adapté d'une interview.

Quand l'armée soviétique est entrée en Afghanistan, les choses ont empiré. Le retrait des forces russes a provoqué le début de la guerre civile qui était financée de l'étranger. La résistance aux Soviétiques est devenue internationale et une scission s'est produite dans l'armée régulière afghane qui a cessé d'exister. Les problèmes économiques sérieux ont commencé en URSS, en grande partie à cause de la guerre en Afghanistan et au finale, on peut dire que l'entrée dans notre pays des troupes russes a provoqué l'effondrement de l'Union Soviétique. A l'époque, je me suis élevé contre Najibullah parce que la minorité Pachtoune était ignorée. Je peux vous dire en tous cas, que si les Soviétiques avaient continué à aider l'armée régulière afghane et empêché sa désagrégation, alors les Moudjahidins n'auraient pas pu s'installer au pouvoir.

On a raconté, vers le milieu des années 90, que j'étais un des pères des Talibans. Et même que je me cachais sous le pseudonyme de « Mollah Omar », mais ce n'est pas la vérité. On exagère mon rôle et je n'ai jamais eu de contact avec les Moudjahidins, ni avec les Talibans quand j'étais en Afghanistan. C'est de la propagande qui vient de mes adversaires politiques.

Les Talibans sont tombés aussi facilement car ils n'avaient pas l'armement moderne pour résister aux attaques aériennes, de plus le monde entier s'est opposé à eux et il n'avaient pas d'armée professionnelle. Ils ont maintenant commencé une guerre de partisans, mais n'ont pas, eux, de soutien à l'étranger. Les États-Unis font avancer leurs intérêts et ceux de l'Occident en Afghanistan. Il n'est pas exclu qu'ils arrivent à diminuer l'influence de la Russie et de l'Iran dans la région. Si la coalition présente sur notre sol continue de recevoir le soutien du monde entier, alors les États-Unis peuvent prétendre à la victoire totale. Mais à eux seuls, les États-Unis sont incapables de vaincre en Afghanistan. De même, si l'aide internationale se poursuit, alors le gouvernement de Kaboul pourra atteindre le but qu'il s'est fixé de libéraliser le pays. Le Mollah Omar et Oussama Ben Laden ne sont pas à l'étranger, ils sont toujours dans les montagnes d'Afghanistan.

J'avais créé en 1992 un « mouvement pour la paix », certains membres ont été tués ou arrêtés, mais nous continuons nos activités. Aujourd'hui nous avons reconnu le nouveau gouvernement et des membres de mon groupe qui sont présents au pays participent à la vie politique intérieure. Je suis le seul responsable qui n'est pas encore rentré, mais mon heure viendra.





André Glucksmann est philosophe et essayiste. Ancien collaborateur de l'agence de presse de la Freedom House, il est l'auteur de *Ouest Contre Ouest*. Il est l'un des signataires de l'appel des 115 atlantistes contre la Russie.

## « Interdire la faucille et le marteau ? Que les pays d'Europe de l'Est décident »

Source : Corriere Della Sera

, Inosmi.ru

Référence : « Falce e martello ? Decidano i Paesi dell'Est », par André Glucksmann, *Corriere Della Sera*, 9 février 2005. Ce texte est adapté d'une interview.

« ..... ? ..... », *Inosmi.ru*, 10 février 2005.

Je suis d'accord sur le principe de l'interdiction des symboles communistes, mais pas sur la méthode. Cette proposition a été faite par des eurodéputés lituaniens et hongrois et elle est complètement justifiée par l'Histoire et par la situation d'instabilité actuelle dans les pays d'Europe de l'Est qui ont souffert du stalinisme. D'un point de vue historique, il est inquiétant d'appliquer deux mesures différentes pour juger le nazisme et le stalinisme. Actuellement, ces pays rejettent l'autoritarisme de la Russie de **Vladimir Poutine** et essayent d'oublier le stalinisme.

Poutine, lors des commémorations pour les 60 ans de la libération d'Auschwitz, a fait allusion de façon ambiguë à la Tchétchénie, en essayant de justifier son plan d'extermination de la population civile de cette république. Il ne justifie pas le Goulag, mais cette régression autoritaire de la Russie inquiète ses voisins. Les pays d'Europe de l'Ouest n'ont pas pleinement conscience des crimes du communisme et du stalinisme. Quand ils disent que **George W. Bush** est pire que Saddam Hussein, cela démontre qu'ils n'ont pas compris ce que signifie une dictature criminelle. Saddam Hussein, c'est la synthèse moderne du nazisme et du stalinisme.

Cette interdiction des symboles communistes ne remettrait pas en cause le rôle de l'URSS dans la victoire sur les Nazis, cela a été résolu par Soljénitsyne et Grossman : beaucoup de ceux qui ont combattu contre les nazis se sont retrouvés au Goulag. Les camps de concentration ne sont pas à envisager du point de vue théorique, mais du point de vue des victimes.

Je ne suis pas d'accord avec l'historien allemand Ernst Nolte quand il affirme que le nazisme était une réaction au stalinisme. La genèse du nazisme et de l'antisémitisme appartient à l'Allemagne, chaque pays doit répondre de ses actes individuellement. C'est uniquement après avoir interdit le nazisme et ses représentations que l'Allemagne est devenue démocratique, mais ce fut après une défaite. Les peuples de l'Europe de l'Est se sont libérés eux-mêmes et il n'y a pas eu de Nuremberg pour le communisme. Et en Chine on brandit encore le drapeau rouge.

## Youri Loutsenko

Youri Loutsenko est le nouveau ministre de l'Intérieur ukrainien.

### « Nous savons qui a fourni le poison utilisé sur Yushchenko et à travers quelle frontière »

Source : Izvestia

Référence : « ..... », Youri Loutsenko, *Izvestia*, 11 Février 2005. Ce texte est adapté d'une interview.

Nous allons réellement résoudre cette affaire de l'empoisonnement de Viktor Yushchenko. Je sais qui a passé la frontière avec le poison, accompagné de quel député. Je sais quel fonctionnaire l'a apporté sur les lieux du crime et qui l'a mélangé à la nourriture. Nous n'avons aucun doute, mais je ne porterai pas d'accusation mensongère contre les Russes, je peux cependant vous garantir qu'aucun lampiste ne portera le chapeau. L'enquête que nous menons est vraiment complexe.

Je ne suis pas un familier de la mentalité et des spécificités du travail de milicien, mais on m'appelle le « Terminator politique », et j'espère que mes qualités humaines me permettront d'unir « la milice avec le peuple » car tel était l'un des slogan de notre campagne. La direction du ministère de l'Intérieur va être destituée. En effet une pratique est très répandue chez nous, c'est celle des structures policières qui assurent la sécurité et la prospérité d'activités illégales.

Les fonctions de certains services ne sont pas compréhensibles. Par exemple, pourquoi les motards ne s'occupent pas de la régulation du trafic, mais s'affairent à gagner leur vie en mettant des amendes ? Je ne comprends pas non plus pourquoi c'est l'État qui s'occupe du contrôle technique automobile alors que se sont les compagnies d'assurances qui devraient le faire. J'ai des relations normales avec le procureur général Sviatoslav Piskine bien qu'elles ne soient, ni intimes, ni amicales. J'ai cependant peur des procès iniques. Ils sont la partie la plus impénétrable et la plus corrompue de la société ukrainienne et peuvent poser des difficultés au président.